

ÉTAT CIVIL ET AUTRES QUESTIONS DE DROIT ADMINISTRATIF

Regards croisés de publicistes et de privatistes
sur l'état des personnes

21 et 22 novembre 2019

Jeudi 21 novembre SESSION 1 : L'ÉTAT CIVIL

Présidence : Christophe Alleaume, Professeur de droit privé, directeur de l'Institut Demolombe, Université de Caen Normandie

09:00 Accueil des participants

09:15 Allocution d'ouverture

- Jean-Christophe Pagnucco, Professeur de droit privé, Université de Caen Normandie, Doyen de l'UFR de Droit, AES et Administration publique

09:30 Présentation : État des personnes et droit administratif

- Laurence Mauger-Vielpeau, Professeur de droit privé, Université de Caen Normandie
- Élodie Saillant-Maraghni, Professeur de droit public, Université de Caen Normandie

09:50 État des personnes et droit comparé

- Nicolas Nord, MCF en droit privé, Université de Strasbourg, Secrétaire Général adjoint à la Commission International de l'Etat Civil

10:20 Droit constitutionnel et état des personnes

- Arnaud Haquet, Professeur de droit public, Université de Rouen Normandie

10:50 Pause

10:10 Les mentions marginales des actes d'état civil

- Gilles Raoul-Cormeil, Professeur de droit privé, Université de Bretagne Occidentale

11:30 TABLE RONDE

La libre circulation des actes publics et leur transcription

- Hélène Péroz, Professeur de droit privé, Université de Nantes
- Laurent Fichot, Procureur adjoint à Nantes
- Carine Brière, MCF HDR en droit privé, Université Rouen Normandie
- Maxime Lei, Docteur en droit public, Université de Toulon

12:30 Déjeuner

14:30 Les manipulations des actes de l'état civil

- Fanny Rogue, MCF en droit privé, Université de Caen Normandie
- Aurore Catherine, MCF en droit public, Université de Caen Normandie

15:15 Transsexualité et intersexualité

- Annick Batteur, Professeur émérite de droit privé, Université de Caen Normandie
- Eric Péchillon, Professeur de droit public, Université de Bretagne Sud

16:00 Pause

16:30 Le changement de nom : un contentieux administratif

- Laurence Mauger-Vielpeau, Professeur de droit privé, Université de Caen Normandie
- Juliette Lecame, Docteur en droit public, Université de Caen Normandie

Vendredi 22 novembre SESSION 2 : LA NATIONALITÉ

Présidence : Dominique Custos, Professeur de droit public, directrice du CRDFED, Université de Caen Normandie

09:30 La nationalité entre souveraineté et droits privés

- Jules Lepoutre, MCF, Université Nice Sophia Antipolis

10:00 Le partage du contentieux de la nationalité

- Antoine Berrivin, Conseiller au Tribunal administratif Caen
- Véronique Toudic, MCF en droit privé, Université de Caen Normandie

10:45 Pause

11:15 TABLE RONDE

**Le contrôle de l'Etat souverain :
à propos de l'acquisition et de la perte de nationalité**

- Élodie Saillant-Maraghni, Professeur de droit public, Université de Caen Normandie
- Jean-Manuel Laralde, Professeur de droit public, Université de Caen Normandie
- Samuel Etoa, MCF en droit public, Université de Caen Normandie
- Jean-Noël Acquaviva, Conseiller à la Cour de Cassation

12:15 Déjeuner

14:00 TABLE RONDE

**Enfant et nationalité :
Instrumentalisation des actes d'état civil**

- Olivier Renaudie, Professeur de droit public, Université Paris I Panthéon Sorbonne
- Armelle Gosselin-Gorand, MCF HDR en droit privé, Université de Caen Normandie
- Catherine-Amélie Chassin, MCF HDR en droit public, Université de Caen Normandie

15:00 Conclusions

- Didier Truchet, Professeur émérite de droit public, Université Paris II Panthéon-Assass

16:00 Fin du colloque



ÉTAT CIVIL ET AUTRES QUESTIONS DE DROIT ADMINISTRATIF

Regards croisés de publicistes et de privatistes sur l'état des personnes

L'état des personnes est traditionnellement constitué des différents éléments qui permettent d'individualiser une personne physique par rapport à une autre. Relèvent de l'état des personnes l'état civil, la filiation et la situation matrimoniale, le domicile, la nationalité, autant d'éléments qui relèvent avant tout du droit civil. Pour autant, si l'état civil désigne l'état d'une personne, il renvoie aussi au service public chargé de délivrer, de conserver, de communiquer les actes de cet état civil. Si la nationalité est un élément essentiel de l'état des personnes et relève des droits privés, il est aussi et surtout ce lien juridique qui rattache une personne à l'Etat et l'une des émanations de la souveraineté étatique.

Ces nombreuses questions, traditionnellement considérées comme étant de droit civil, et dès lors essentiellement traitées par des juristes privatistes, concernent ainsi, de manière non négligeable, le droit administratif, qu'il s'agisse de l'application du droit administratif au cœur même de questions de droit civil, parfois même par le juge judiciaire lui-même, ou du partage du contentieux, en réalité complexe, qui laisse la part belle à un contentieux administratif de l'état des personnes.

Ce colloque se propose dès lors d'explorer ces questions qui intéressent à la fois les spécialistes de droit administratif, et les spécialistes de droit civil et qui sont habituellement étudiés par les uns, et ignorés par les autres.

Rendez-vous

**Amphithéâtre Lignier
Bâtiment A | Campus 1**

Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix | CS 14032
14032 CAEN cedex 5

Accès au campus 1

Voiture | Suivre périphérique nord sortie
n° 5, direction Centre Ville

Tramway | Lignes A et B, stations
Université
ou CROUS-SUAPS

Bus | Lignes 2 et 4
station Université

UNICAEN
UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

INSTITUT
DEMOLOMBE
EA967

CRDFED
CENTRE DE RECHERCHE
SUR LES DROITS FONDAMENTAUX
À LES ÉVOLUTIONS DU DROIT
EA2132

Normandie Université

Caenlamer
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Colloque organisé sous l'égide de
L'UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

par la
**Faculté de droit,
AES et administration publique,
CRDFED (EA2132) & l'institut Demolombe (EA967)**

sous la direction de
Élodie Saillant-Maraghni, Professeur de droit public,
et **Laurence Mauger-Vielpeau**, Professeur de droit privé,
à l'Université de Caen Normandie.

ÉTAT CIVIL ET AUTRES QUESTIONS DE DROIT ADMINISTRATIF

Regards croisés de publicistes et de privatistes
sur l'état des personnes

**Amphithéâtre Lignier
Bâtiment A | Campus 1**

21 et 22 novembre 2019

Inscription obligatoire
lien : droit.unicaen.fr/recherche/colloques

Contact
droit.recherche@unicaen.fr